

**Royaume du Maroc
Ministère des Affaires
Etrangères
et de la Coopération**



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والاندلس

**Direction des Affaires
Africaines**

مديرية الشؤون الإفريقية

Décembre 2011

Plan d'action de la Direction des Affaires Africaines

* * * *

Par souci de préservation de nos acquis en rapport avec la question nationale dans le sillage des retraits de reconnaissance de nombreux Etats africains, la Direction des Affaires Africaines n'a ménagé aucun effort afin de sensibiliser ces pays au sujet de l'Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara, tout en s'activant à trouver des solutions idoines permettant à certains pays du continent de réviser leur position sur la question en faveur de notre pays.

Ainsi, selon l'évolution de la position adoptée par ces pays, cette Direction a toujours inscrit son action dans le cadre du renforcement des relations de coopération maroco-africaines dans le cadre d'une approche solidaire, ayant pour fondement la qualité des liens d'entente et de respect mutuel.

C'est ainsi que dans le cadre de sa démarche, cette Direction s'atèle à encourager toute initiative permettant d'optimiser les acquis diplomatiques aussi bien au niveau des pays africains amis, en assurant la réalisation et l'accompagnement des actions de coopération ciblant des secteurs d'activité prioritaires, qu'au niveau des pays hostiles, par l'organisation de missions de hauts responsables marocains visant la sensibilisation politique et économique de leurs autorités respectives.

Pour assurer le plein succès à l'ensemble de ces actions, cette Direction participe activement aux efforts menés par ce Département visant la création et la préparation des conditions favorables au profit des

établissements publics et privés marocains dans le cadre de leur positionnement sur les marchés africains.

La réussite de ces initiatives suppose également l'adoption d'une nouvelle stratégie en concertation et en coordination avec les acteurs concernés (DGED et AMCI), tenant compte des risques et des opportunités politiques et économiques spécifiques de chaque pays et région de notre continent.

En effet, au lendemain de la disparition de l'ancien régime libyen de Muammar KADAFI, il semble que les adversaires de notre cause nationale se trouvent de plus en plus fragilisés en l'absence de soutien militaire et financier. Cependant, la résistance toujours affichée par certains pays africains, résultant de l'activisme algérien dans le continent, incite à une prise de conscience quant à la nécessité d'une implication effective et dynamique de notre pays au niveau des régions africaines généralement acquises à savoir : la sous-région des pays du Sahel, la région de l'Afrique occidentale et la région de l'Afrique centrale.

La disparition du régime de KADAFI en tant qu'allié déterminant dans la politique étrangère algérienne, incite ces derniers temps Alger à étendre son influence déstabilisatrice dans lesdites régions qui renouent avec la paix et la croissance.

I- Actions à envisager sur le plan politique :

- Notre pays dispose d'un capital de sympathie inégalé auprès des pays de la région du Golfe de Guinée qui appelle à une contribution et à une implication marocaine substantielle auprès des pays frères et amis de la région aussi bien sur le plan bilatéral qu'au niveau multilatéral, à travers l'initiative de l'Atlantique Sud.
- Certes, notre absence de l'Union Africaine (UA) se fait ressentir de plus en plus et dans plusieurs domaines intéressant le partenariat de l'Afrique avec le reste du monde. Néanmoins, notre action au niveau des organismes et des regroupements régionaux africains est à privilégier en tant qu'alternative réelle, par l'incitation à la réalisation de visites dans notre pays des Secrétaires Généraux des organisations régionales africaines et ce, afin de mieux les sensibiliser à notre cause.
- Notre présence au niveau des pays de l'Afrique orientale a été renforcée ces dernières années et plusieurs pays se sont montrés,

par conséquent, plus sensible à la justesse de notre cause, grâce aux missions de haut niveau initiées par la Direction des Affaires Africaines. L'aboutissement de ces efforts suppose l'intensification des actions de coopération dans des domaines ciblés, telle que la sécurité, les infrastructures et l'agriculture et ce, dans le cadre d'une approche globale tenant compte des visées géostratégiques des puissances étrangères dans la région.

- La région de l'Afrique australe reste dominée par l'influence hégémonique de l'Afrique du Sud en tant que puissance politique et économique régionale. Par conséquent, la présence et l'action marocaine sur le plan bilatéral et multilatéral dans la région se trouvent généralement confrontées à l'hostilité déclarée de ce pays à l'égard de notre cause nationale. Dès lors, la révision de notre stratégie dans la région devrait tenir en ligne de compte les enjeux politiques internes dans les pays concernés, en particulier l'Afrique du Sud, dont le Président ZUMA avait déclaré que « la politique étrangère de son pays est la même que celle adoptée par le parti ANC (African National Congress) ». Donc, la sensibilisation des autres partis politiques ayant les mêmes affinités s'avère primordiale. En outre et à la lumière des tentatives et actions précédentes vouées à l'échec, du fait du manque de la coordination nécessaire, la nécessité d'assurer par ce Département un encadrement approprié des membres des missions marocaines se rendant dans ces pays à cet effet, paraît fort indiquée.
- Par ailleurs, cette Direction considère que le volet politique des relations maroco-africaines devrait être consolidé davantage par la multiplication des actions intéressant l'aspect culturel, notamment religieux. Les différentes actions jusqu'alors entreprises ont permis de raffermir les liens culturels historiques et séculaires du Royaume avec ses racines africaines dans un certain nombre de pays frères et amis comme le Sénégal. Néanmoins, un suivi rigoureux et une parfaite coordination des visions des acteurs concernés par ce dossier exigent la tenue de réunions régulières, sous la houlette de ce Département.

II- Actions à entreprendre sur le plan économique :

Ces dernières années, le Royaume du Maroc a poursuivi ses efforts visant la promotion de ses relations avec les pays africains. Ainsi, fut consolidée la coopération maroco-africaine dans les domaines économique, technique et scientifique, notamment à travers la réalisation

de chantiers dans les secteurs de l'habitat, de la pêche, des infrastructures de base et du transport aérien.

De ce fait, le Royaume du Maroc a réussi à se positionner en tant que pays leader et influent au niveau du continent.

L'implication du secteur privé a été déterminante. Le rôle important de coordination assuré par cette Direction constitue, à cet égard, un facteur parfois décisif pour la réussite des actions entreprises, ou encore en matière de saisie des différentes opportunités d'affaires qui se présentent à travers l'information d'une façon régulière et l'accompagnement des investisseurs, entreprises et organismes publics, dans leur stratégie de conquête des marchés africains prometteurs.

L'ouverture des lignes aériennes sur l'Afrique de l'Ouest et Centrale par la Royal Air Maroc, l'implantation de filiales bancaires d'Attijariwafa Bank et de BMCE Bank et les investissements réalisés par Maroc Télécom, ONEP et SOMAGEC, ont été des facteurs d'encouragement à cet égard. La présence également en Afrique de l'Omnium Nord Africain (ONA) intervient en Afrique dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la distribution et dans le secteur minier (MANAGEM), ainsi que des groupes comme CEMA-Bois de l'Atlas, Jet Sakane, sont autant d'exemples de réussite de l'intervention des opérateurs privés marocains dans des secteurs vitaux.

A la lumière de ce qui précède, cette Direction considère que le rôle de la diplomatie économique en Afrique devrait être consolidé davantage pour mieux saisir les opportunités et tirer profit des grandes potentialités offertes par le marché africain. Ce volet de la diplomatie, qui suppose une implication effective et un cadre de concertation idéal pour l'ensemble des acteurs concernés, devrait porter sur les aspects suivants :

- L'adaptation des accords commerciaux et d'investissement du Maroc avec les pays africains avec les stratégies des entreprises et des institutions financières marocaines implantées en Afrique. Dans le cadre de ses activités, cette Direction continue d'œuvrer pour le développement d'une politique de rapprochement avec l'UEMOA (Union Economique et Monétaire ouest africaine qui regroupe 8 pays : Sénégal, Guinée Bissau, Mali, Niger, Burkina Faso, Togo, Bénin, Cote d'Ivoire) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) qui regroupe 6 pays Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad. L'Accord Commercial et d'Investissement avec l'UEMOA a

été paraphé fin 2008 après 8 ans de négociations et devrait être prochainement signé. S'agissant de la CEMAC, un projet d'Accord de libre échange est actuellement a été soumis par la partie marocaine.

- La promotion économique et commerciale de notre pays à travers l'accompagnement des manifestations menées par le Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE) « Maroc Export ». La dernière caravane de l'export vient d'être organisée par ce dernier, du 11 au 17 décembre 2011, et a intéressé quatre pays africains à savoir : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Congo et la Guinée. A ce niveau, il convient de signaler que cette Direction ne ménage aucun effort pour le soutien de ces actions promotionnelles. Dans ce cadre, elle projette d'associer, à partir de 2012, le CMPE et l'ensemble du secteur privé dans la promotion économique au niveau des pays de la région de l'Afrique orientale qui présentent également des grandes opportunités économiques et commerciales à saisir.
- La sauvegarde des acquis politiques, tant primordiale pour le secteur privé marocain avec l'exacerbation de la concurrence exercée par les BRIC sur le marché africain. La Direction œuvre dans ce cadre pour le développement des investissements marocains en Afrique suivant une approche permettant l'accès direct des entreprises nationales aux ressources naturelles à des prix compétitifs (à l'image de CEMA-Bois de l'Atlas). Ce qui leur permettrait également de réduire leur coût de production et d'acquérir de nouvelles parts de marché.
- L'incitation au développement et à l'engagement de réflexions sur l'adoption d'une stratégie nationale globale de la politique africaine tenant compte à la fois des opportunités économiques et des contraintes politiques. Force est de constater que les investissements marocains en Afrique se concentrent dans le secteur des services qui, d'ailleurs, représentent une composante importante de la demande mondiale. C'est la raison pour laquelle, cette Direction estime nécessaire de diversifier les investissements marocains sur le plan sectoriel et de les déployer dans les différentes régions, pour renforcer le positionnement du Maroc sur le continent.
- **En définitive et sur la base des orientations et visions contenues dans ce plan d'action, cette Direction considère**

que l'engagement de nos Ambassades accréditées en Afrique dans sa mise en œuvre est d'une importance accrue dans le contexte politique et économique mondial actuel. Ainsi, une large couverture des événements en relation directe ou indirecte avec les intérêts nationaux au niveau de leurs pays d'accréditation est hautement recommandée.